

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant NATALIE HELPS	Numéro de permis 354020	Date d'inspection Le 16 août 2024	
Nom de l'établissement Le Château des Bouts Choux		Numéro de téléphone (506) 532-9286	
Adresse 469 Main Street Shediac NB E4P 2C2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La Mentor en Assurance de la Qualité s'est présenté sur les lieux pour une inspection de surveillance.

L'exploitante informe la MAQ que l'établissement est fermé.  
La MAQ retournera à une date ultérieure.

original signé par  
Sophie Powers

Le 16 août 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
aucune signature n'est requise

Le 16 août 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date